



1919

(Version du texte : décembre 2005)

24^e

LIEUTENANT-GOUVERNEUR

du 28 mars 1984 au 9 août 1990



AUTORITÉ HÉRALDIQUE DU CANADA

L'HONORABLE
GILLES
LAMONTAGNE

DEVISE

*Deo favente
vincit vim virtus*

À la faveur de Dieu, la vertu triomphe de la force

Gilles Lamontagne est né à Montréal le 17 avril 1919. Fils de Trefflé Lamontagne et d'Anna Kieffer, il est le benjamin d'une famille de cinq enfants habitant le quartier Outremont. Son père avait fondé en 1902 les Peintures Mont-Royal, la seule manufacture de ce type à l'époque appartenant à un francophone. Cette entreprise prospère occupait une grande place dans la vie familiale.

Baignant dans cette ambiance, le jeune homme fait son cours classique au Collège Jean-De-Brébeuf où il côtoie, entre autres, Pierre Elliott Trudeau. Il étudie ensuite à l'École des hautes études commerciales mais, indépendant et turbulent de nature, Gilles Lamontagne ne sait alors pas vers quelle carrière se diriger. « Mes frères m'encourageaient à aller avec eux [dans l'entreprise familiale], dit-il avec humour, mais ça me répugnait un peu en ce sens que, étant le plus jeune, j'aurais été quasiment obligé d'écouter trois vieux frères toute ma vie. »

Attiré par les défis, il laisse ses études en plan pour se porter volontaire en mai 1941 dans l'Aviation royale du Canada (ARC). « L'aviation à ce moment-là était, comme on disait en anglais, *glamorous*. C'était le service par excellence. » Cette nouvelle carrière laisse présager bien des épreuves car, au même moment, en Angleterre, les raids aériens de l'Allemagne hitlérienne éprouvent grandement les pilotes anglais trop peu nombreux pour riposter efficacement. Ce corps de l'armée offre toutefois un visage très anglophone à la jeune recrue. Ne parlant pas un mot d'anglais au début de sa formation, Lamontagne apprend rapidement. « Si je n'avais pas [appris] l'anglais, je n'aurais pas pu être pilote de bombardier. C'est aussi simple que ça. » L'entraînement final de pilote, qu'il suit à la base de Summerside à l'Île-du-Prince-Édouard, lui vaut d'être affecté à l'escadrille de bombardement Les Alouettes. Formé de francophones, ce groupe d'aviateurs est réuni à la base de Dishforth en Grande-Bretagne. Lamontagne participe aux missions de bombardement sur l'Allemagne à partir d'octobre 1942.

Si l'Allemagne nazie souffre beaucoup des ravages causés par ces raids aériens massifs, la puissance de sa défense anti-aérienne est tout de même redoutée par les aviateurs alliés. Dans la nuit du 12 au 13 mars 1943, au retour d'un raid nocturne sur la ville industrielle d'Essen, le bombardier Wellington que pilote Lamontagne est attaqué par un chasseur au-dessus de la Hollande. L'avion est touché et prend feu. Lamontagne réussit à le maintenir en vol assez longtemps pour que tout son équipage puisse sauter en parachute. Ils y parviennent grâce au sang-froid du pilote qui, le dernier, quitte l'appareil en flammes. Une fois qu'ils sont au sol, la situation est grave car deux des cinq hommes sont sérieusement blessés. Tombés en territoire ennemi, ils enterrent parachutes et équipement dans l'espoir d'entrer en contact avec la résistance hollandaise. C'était sans compter sur les dénonciations de collaborateurs des alentours : deux jours plus tard, c'est plutôt la police nazie qui les capture.

Prisonnier d'abord à Amsterdam, Gilles Lamontagne subit ensuite la douloureuse épreuve des camps de prisonniers allemands. Les privations, les marches forcées et l'intimidation forment son quotidien jusqu'au 6 mai 1945, jour où les Alliés le libèrent. Quelques mois plus tard, son acte de bravoure lui vaut d'être cité à la liste d'honneur du roi George VI.

En novembre 1988, un fermier néerlandais de Wieringermeer laboure son champ et heurte soudainement un débris métallique. En creusant, il découvre qu'il s'agit d'un vestige de l'hélice d'un bombardier britannique de la Seconde Guerre mondiale. Les habitants de l'endroit tentent de reconstituer l'histoire de cet artéfact. L'un d'entre eux possède une photo d'un jeune pilote allié récupérée parmi l'équipement de parachutiste abandonné dans les environs durant la guerre. De fil en aiguille, ils parviennent à identifier l'homme sur la photo : il s'agit de Gilles Lamontagne, alors lieutenant-gouverneur du Québec. En septembre 1991, dans un émouvant retour vers le passé, l'ancien pilote est accueilli avec éclat par le gouvernement hollandais et rencontre les gens vivant à l'endroit même où son avion s'était écrasé en mars 1943.



COLL. PRIVÉE GILLES LAMONTAGNE

De retour au pays en 1945, il ne retourne pas travailler à Montréal dans l'entreprise familiale, préférant plutôt s'installer à Québec. Désireux de se lancer en affaires, il fait l'acquisition de Korker Shops Ltée, un commerce d'importation et d'articles de luxe qu'il administre avec succès. Sous sa direction, l'entreprise va ouvrir trois succursales et connaître une expansion soutenue durant 20 ans.

C'est à cette époque qu'il rencontre Mary Schaefer, une jeune Américaine de l'Ohio recrutée là-bas par l'abbé Alphonse-Marie Parent pour venir étudier le français à Québec. Acceptée plus tard à la Faculté des sciences de l'Université Laval, elle devient la première femme diplômée en chimie de l'établissement et connaît une fructueuse carrière publique qui lui vaut de nombreuses décorations. Le 23 avril 1949, le couple se marie à la cathédrale Saint-Patrick de New York. Quatre enfants naîtront de cette union.

Les années qui suivent sont riches en réalisations pour Gilles Lamontagne. Très engagé dans son milieu, il travaille notamment pour la Chambre de commerce et au sein d'organismes à caractère social tels le Club Rotary et les Chevaliers de Colomb. Bien qu'il ait quitté les Forces armées à la fin de la guerre, il garde le contact avec le milieu militaire en servant dans la Réserve primaire de l'ARC de 1951 à 1959. Les années suivantes marquent toutefois un temps d'arrêt dans son engagement militaire. L'idée de se lancer en politique ne l'attire pas encore; pourtant, au tournant des années 1960, plusieurs personnes de son entourage l'encouragent à se présenter sur la scène politique municipale.

LE PROGRÈS CIVIQUE DE QUÉBEC *vous présente*




Pour un Quartier progressif

Dans un Québec progressif

Gilles LAMONTAGNE

**Candidat au Siège No. 2
DU QUARTIER MONTCALM**

COLL. PRIVÉE GILLES LAMONTAGNE

Un vent de changement balaie le Québec à cette époque. L'élection du gouvernement Lesage et les ambitieux projets qu'il prépare pour la province caractérisent l'optimisme et l'esprit de renouveau dans lesquels baigne la société. Hésitant encore à faire le saut, Gilles Lamontagne rencontre René Lévesque – alors ministre des Ressources naturelles et l'une des figures les plus associées au progrès –, qui l'incite à aller de l'avant.

Gilles Lamontagne choisit de militer au cœur d'un mouvement de citoyens qui fondent un nouveau parti politique: le Progrès civique, lequel se donne pour tâche de réformer l'administration municipale. «Les gens voulaient un changement à la ville de Québec, qui en avait grandement besoin d'après moi.» Pendant que la vieille capitale est administrée par le maire Wilfrid Hamel, administrateur consciencieux mais sans audace, Montréal est en pleine effervescence sous la gouverne de Jean Drapeau. Le contraste entre les deux villes est saisissant: d'immenses chantiers sont ouverts à Montréal (métro, autoroutes, Expo 67) tandis que Québec stagne. Aux élections de novembre 1962, Lamontagne est élu conseiller du quartier Montcalm au siège numéro 2 et trois autres membres de son parti sont victorieux. Le maire Hamel est cependant réélu.

Les problèmes qu'affronte alors la ville de Québec sont nombreux : un système d'administration sclérosé et laxiste, l'absence de politique en matière d'habitation, de transport urbain et d'urbanisme, la dégradation de nombreux quartiers, la prolifération de taudis et de logements insalubres, les dépotoirs à ciel ouvert et la pollution grave des rivières Saint-Charles et Lairet. L'administration Hamel est d'ailleurs incapable de faire face à la situation et de répondre efficacement à la pénible crise de croissance que traverse Québec. Pour Gilles Lamontagne, toutes ces difficultés auxquelles la ville est confrontée sont autant de défis à relever pour faire entrer Québec de plain-pied dans la modernité.

Devenu entre-temps chef du Progrès civique, le néophyte qu'est Gilles Lamontagne profite de son séjour dans l'opposition pour « faire ses classes » en politique, comme lui-même le souligne. Cette expérience, qu'il qualifie d'« exceptionnelle », lui profite à tous les points de vue. Le Progrès civique force d'abord la tenue de la commission Sylvestre qui, après avoir fait enquête sur les problèmes municipaux de Québec, dépose un rapport proposant la réorganisation en profondeur des structures et du fonctionnement de la ville. S'inspirant de ce rapport, maîtrisant ses dossiers et offrant une vision d'avenir aux citoyens de Québec, Gilles Lamontagne est élu maire de Québec au soir du 14 novembre 1965. Dans son discours de victoire, il confirme que d'ambitieux changements sont à prévoir :

Depuis 40 ans, les administrations précédentes s'étaient contentées d'esquisser des projets, de faire des rêves – pas des plus audacieux – et d'aborder les problèmes avec beaucoup de timidité. Mais aujourd'hui, ce n'est plus la même chose. Nous avons retiré nombre de projets des tablettes où les administrations précédentes les avaient relégués. Nous les avons dépoussiérés et avons entrepris leur réalisation.

C'est avec cette détermination que le nouveau maire et son équipe entreprennent de nombreuses réformes qui feront entrer Québec dans l'ère moderne.



ARCHIVES DE LA VILLE DE QUÉBEC

LE PREMIER MINISTRE ROBERT BOURASSA ET L'HONORABLE GILLES LAMONTAGNE LORS DE L'EXPOSITION PROVINCIALE DE 1970.

Les transformations que vit Québec sont nombreuses sous sa gouverne : assainissement et canalisation de la rivière Saint-Charles, construction d'une usine de traitement des eaux, municipalisation des trottoirs, création de services des Parcs, des Loisirs et de la Circulation. L'administration Lamontagne met également sur pied des programmes de construction de loyers à prix modique et de rénovation des quartiers pour éliminer les taudis. Le nouveau maire enclenche la mise en valeur du Vieux-Québec, aujourd'hui joyau du patrimoine mondial et fierté de la ville de Québec. Le paysage architectural de la ville se transforme; on construit

des édifices en hauteur et on aménage des espaces publics généreusement bétonnés, symbole du modernisme urbain de l'époque. De décembre 1969 à mai 1973, le territoire de Québec s'agrandit grâce à l'annexion des villes de Duberger, des Saules, de Neufchâtel et de Charlesbourg-Ouest.

L'honorable Gilles Lamontagne ne tarde pas à cueillir les fruits d'un tel dynamisme. L'approbation de la population se manifeste avec éloquence : à l'élection municipale de 1969, le Progrès civique ne laisse que deux sièges à l'opposition. Devant les rares critiques qui dénigrent ses projets, le maire de Québec exprime avec clairvoyance sa conception de l'avenir pour sa ville :

Nous avons pour but d'inculquer à notre population le sens des responsabilités collectives, une mentalité municipale, un plus grand souci de la ville dans son ensemble pour remplacer l'esprit de clocher, l'esprit de quartier, la défense jalouse de ses intérêts au détriment, souvent, de l'intérêt de la communauté. Nous voulions habituer les gens à penser Québec.

Cette vision d'avenir – toujours d'actualité en ce début de XXI^e siècle – vaut à l'honorable Lamontagne d'être élu, en 1970, président du conseil de la Communauté urbaine de Québec nouvellement créée. Approuvant l'administration du Progrès civique, la population de Québec réélit l'équipe du maire Lamontagne par acclamation en 1973. Durant ce mandat, il agit également à titre



L'HONORABLE GILLES LAMONTAGNE À SON BUREAU DE LA MAIRIE DE QUÉBEC EN SEPTEMBRE 1977, QUELQUES SEMAINES SEULEMENT AVANT QU'IL NE FASSE LE SAUT EN POLITIQUE FÉDÉRALE.

de président de l'Union des municipalités du Québec (1974-1977), de vice-président de la Fédération canadienne des municipalités, de membre de la direction du Conseil de planification et de développement du Québec et de membre du Conseil économique du Canada.

Après avoir été au service de ses concitoyens au-delà de une décennie, l'honorable Gilles Lamontagne tourne son regard vers une nouvelle scène politique. Déjà, en 1972, on l'avait sollicité pour qu'il fasse le saut dans l'arène politique fédérale. Devant ces offres, l'appui massif de ses concitoyens l'année suivante pèse lourd dans la balance : « J'ai refusé parce que j'avais été élu par acclamation. J'ai dit "Je [ne] veux pas faire ça aux Québécois. Ils m'ont élu par acclamation, donc je reste avec eux autres". »

Cinq ans plus tard, il est toutefois prêt à relever un nouveau défi. Le 24 mai 1977, il est élu député sous la bannière libérale fédérale lors d'une élection complémentaire tenue dans le comté de Langelier, qui couvre en majeure partie la haute-ville de Québec. Lorsqu'il termine son mandat



L'HONORABLE GILLES LAMONTAGNE ET SON ÉPOUSE, MARY, ACCUEILLEN SA MAJESTÉ LA REINE ÉLISABETH II ET SON ALTESSE ROYALE LE PRINCE PHILIP À L'AÉROPORT DE L'ANCIENNE-LORETTE À L'OCCASION DE LA VISITE ROYALE D'OCTOBRE 1987.

de maire de Québec, en novembre, cela fait déjà un mois qu'il fait partie de l'équipe Trudeau en tant que secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Après un court moment en tant que ministre sans portefeuille, il est nommé ministre des Postes

le 2 février 1978. Il occupe cette fonction jusqu'en juin 1979 et doit faire face à une difficile grève générale des postiers. À la suite de moments éprouvants pour les deux parties, le conflit se résorbe entre autres grâce à la fermeté du ministre.

Gilles Lamontagne est réélu aux élections générales de mai 1979 et de février 1980. Trudeau lui témoigne de nouveau sa confiance en le nommant ministre de la Défense nationale, poste qu'il occupe du 3 mars 1980 au 12 août 1983 et, pour un temps, il est ministre intérimaire des Anciens Combattants. Grâce à ses efforts, la région de Québec obtient l'établissement du quartier général de la Réserve navale. Vingt ans plus tard, cette base emploie plus de 150 personnes et sert de port d'attache à près de 24 unités – ou 4 000 réservistes – de la Réserve navale du Canada. Depuis ce temps, une école navale, fondée en 1995, une hôtellerie et un musée sont venus se greffer à ce centre.

Le 27 mars 1984, Gilles Lamontagne quitte ses fonctions à Ottawa. C'est lui qui, désormais, sera lieutenant-gouverneur du Québec. Lors de son discours d'intronisation, il s'adresse au public en ces termes : « À tous les Québécois, j'aimerais livrer un message leur disant que même si je dois prendre mes distances à l'endroit de certaines de vos préoccupations politiques plus immédiates, je n'en reste pas moins au milieu de vous, dans d'autres fonctions, toujours intéressé à ce que vous êtes, à ce que vous faites, à ce que vous devenez. » Ses rapports avec le gouvernement péquiste de René Lévesque sont cordiaux; le premier ministre n'a-t-il pas autrefois encouragé l'homme d'affaires à se mettre au service de ses concitoyens? Et puis, dit l'honorable Lamontagne, « Monsieur Lévesque avait ses particularités. Il respectait les institutions. C'était une de ses grandes qualités ».



CLEMENT ALLARD

L'HONORABLE GILLES LAMONTAGNE ET LE PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC RENÉ LÉVESQUE LORS DE L'ASSERMENTATION DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR, LE 28 MARS 1984. LES DEUX HOMMES SE CONNAISSENT DEPUIS LONGTEMPS, LÉVESQUE AYANT ENCOURAGÉ LAMONTAGNE À SE LANCER EN POLITIQUE MUNICIPALE AU DÉBUT DES ANNÉES 1960.

Le nouveau lieutenant-gouverneur se met au service de toutes les causes qui profiteront à la population. Il le fait d'ailleurs avec une certaine originalité, comme en témoigne sa visite incognito au centre pour toxicomanes Portage. Arrivé tôt le matin, partageant le quotidien des patients, sympathisant avec eux, l'honorable Lamontagne ne leur révèle son identité qu'en soirée. Ses compagnons d'un jour ont la surprise d'apprendre qu'ils ont passé la journée avec le lieutenant-gouverneur du Québec. Prodiguant ses encouragements à

leur endroit, l'honorable Gilles Lamontagne est présent lors de leur cérémonie de « graduation » qui fut, rappelle-t-il, des plus émouvantes. Il est également un partisan enthousiaste de l'Opération Nez Rouge et y participe à maintes reprises en tant que bénévole.

Ancien militaire et ministre de la Défense, l'honorable Lamontagne tisse de nouveaux liens avec les Forces armées. De 1987 à 1996, il est colonel honoraire du Premier Escadron de l'Aviation royale du Canada, basé à Saint-Hubert, grand président de la Légion royale canadienne en 1991 et président du Conseil des gouverneurs du Collège militaire royal à Kingston de 1996 à 2001. « Ça me tenait en contact avec mes anciens supérieurs, dit-il. [...] Et comme ancien ministre de la Défense, évidemment, j'avais des contacts privilégiés » avec les Forces armées.



BUR. DU SEC. DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

INTRONISATION DE L'HONORABLE GILLES LAMONTAGNE À L'ORDRE DU CANADA À RIDEAU HALL PAR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL RAMON J. HNATYSHYN, LE 17 AVRIL 1991.

Dans l'exercice de ses fonctions de lieutenant-gouverneur, Gilles Lamontagne s'emploie à créer une ambiance décontractée tout en respectant néanmoins un certain décorum.

J'essayais de populariser, de familiariser le lieutenant-gouverneur, de défaire l'image d'un « homme à bicornes »⁵ pour y opposer celle d'un homme comme les autres ayant les mêmes problèmes que les gens ordinaires.

Pour souligner les mérites du lieutenant-gouverneur Lamontagne, on lui remet plusieurs distinctions honorifiques : chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (1985), doctorat *honoris causa* en droit du Collège militaire royal de Kingston (1986), Médaille des Nations unies (1987), doctorat *honoris causa* en administration du Collège militaire royal de Saint-Jean (1989). Il a de plus obtenu de nombreuses décorations militaires : l'Étoile de 1939-1945, l'Étoile d'Europe, la Médaille de la défense, la Médaille canadienne volontaire, la Médaille du jubilé et la Décoration des Forces canadiennes. En 1971, la Confédération européenne des anciens combattants lui a décerné la Croix du combattant d'Europe.

Lorsqu'il termine son mandat de lieutenant-gouverneur en août 1990, Gilles Lamontagne considère dès lors que cette période a été l'apogée de sa carrière. En politique active depuis 1962, habitué à intervenir sur la place publique, il avoue cependant avoir trouvé difficile la réserve qu'imposait sa fonction. Pour lui, cette neutralité politique obligée faisait du poste de lieutenant-gouverneur « une cage en or ».

Depuis les années 1990, Gilles Lamontagne travaille pour la firme de relations publiques GPC Relations gouvernementales à Québec. Pour couronner sa fructueuse carrière, le gouvernement du Canada lui a décerné le titre d'officier de l'Ordre du Canada en 1991. Neuf ans plus tard, le gouvernement du Québec l'a créé chevalier de l'Ordre national du Québec. Le 28 janvier 2005, il a reçu la palme du secteur social au sein de l'Académie des Grands Québécois 2005.

5. Le bicornes de cérémonie a longtemps été un des attributs vestimentaires des lieutenants-gouverneurs.

LA POLITIQUE AU QUÉBEC ET AU CANADA

DU 28 MARS 1984 AU 9 AOÛT 1990

8 mai 1984

Fusillade à l'Assemblée nationale du Québec.

4 septembre 1984

Victoire du Parti progressiste-conservateur de Brian Mulroney aux élections fédérales.

29 septembre 1985

Démission du premier ministre du Québec, René Lévesque.

3 octobre 1985

Assermentation de Pierre Marc Johnson comme premier ministre du Québec.

2 décembre 1985

Victoire du Parti libéral de Robert Bourassa aux élections québécoises.

30 avril 1987

Début des négociations sur l'Accord du lac Meech.

1^{er} novembre 1987

Décès de René Lévesque, premier ministre du Québec de 1976 à 1985.

21 novembre 1988

Réélection du Parti progressiste-conservateur de Brian Mulroney aux élections fédérales.

21 décembre 1988

Adoption controversée de la « loi 178 » sur la langue d'affichage. Plusieurs députés libéraux anglophones démissionnent et votent contre leur gouvernement sur cette question.

25 septembre 1989

Réélection du Parti libéral de Robert Bourassa aux élections québécoises.

23 juin 1990

Échec de l'Accord du lac Meech.